

NOVALAISE | Il représente un investissement de 40 000 euros

Un nouveau bateau pour la Communauté de communes

Mercredi après-midi, à la base départementale d'aviron, la Communauté de communes du lac d'Aiguebelette (CCLA) a réceptionné le nouveau bateau à propulsion électrique construit pour répondre à sa politique de protection du lac d'Aiguebelette.

Denis Guillermard, président de la CCLA, a rappelé que cet investissement de 40 000 € a pu être réalisé grâce aux subventions accordées par l'État dans le cadre du dispositif TEP-CV (Territoire à

énergie positive pour la croissance verte). L'embarcation équipée d'un moteur électrique et de batteries dernière génération a été présentée par son constructeur breton, Naviwatt.

Conçu sur mesure avec un cahier des charges précis, le bateau de 600 kg possède plusieurs attributs qui lui permettra d'assurer les missions de surveillance, de contrôle, de suivi et d'étude scientifique notamment liées à la gestion de la Réserve naturelle régionale.



L'embarcation équipée d'un moteur électrique et de batteries dernière génération a été présentée par son constructeur breton, Naviwatt.